



SÉANCE DE CONFIRMATION CASTILLONNES

Route d'Eymet (stade de rugby) à côté du gymnase

Juge : M. JOUANCHICOT

DIMANCHE 30 JUILLET 2023 de 9h à 12h et de 14h à 16h

DEMANDE D'EXAMEN DE CONFIRMATION

à remplir soigneusement (un seul chien par feuille) et à adresser, avec le règlement à
ACT 47 - 54 rue de Coquard - 47300 VILLENEUVE SUR LOT
avant le 19 juillet 2023



ÂGE MINIMUM EXIGÉ POUR LA CONFIRMATION : 12 mois sauf

1 ^{er} Groupe	- Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____	15 mois	4 ^e Groupe	- _____	15 mois
2 ^e Groupe	- Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Mâtin Espagnol, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois, Presa Canario, Dogue Majorquin, Fila de Saint Miguel, Tosa, Cao de Gado Transmontano, Broholmer _____	15 mois	5 ^e Groupe	- Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimau du Groenland _____	15 mois
3 ^e Groupe	- Staffordshire américain _____	15 mois	6 ^e Groupe	- Rhodesian Ridgeback _____	15 mois
			8 ^e Groupe	- Retrievers _____	15 mois
			9 ^e Groupe	- Épagneuls Pékinois et Japonais _____	10 mois
			10 ^e Groupe	- Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____	15 mois

PAIEMENT : participation aux frais d'organisation : 35 € par chien par mandat-lettre, chèque bancaire ou postal au nom de l'ACT 47

Engagement possible sur internet : <https://cedia.fr> (paiement sécurisé - frais de traitement : 1 €)

En cas d'absence, les frais d'inscription ne seront pas remboursés

Joindre une enveloppe timbrée libellée à votre adresse.

Race : _____ Variété : _____

Taille : _____ Couleur : _____ Poil : _____ Poids : _____

N° tatouage ou transpondeur : _____ N° Livre d'Origines : _____

Nom du chien : _____

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____

(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Mail : _____

Pour les chiens appartenant à la 2^e catégorie (Rottweiler, American Staffordshire Terrier, Tosa) ou pour les chiens en provenance de l'étranger, joignez obligatoirement la photocopie du carnet de vaccination : 1^{re} page intérieure + page où figurent les vignettes de la vaccination anti-rabique.

Otectomie: les chiens aux oreilles coupées, nés après le 1^{er} juin 2019, qu'ils soient français ou étrangers ne seront plus confirmables et ne pourront plus être présentés en exposition. Cette circulaire s'appliquera à toutes les races concernées par la taille des oreilles. Pour les Dobermanns, cette mesure annule et remplace la circulaire du 8 mars 2019.

Caudectomie: pour les races Rottweiler, Cane Corso, Boxer, Dobermann et Schnauzer, interdiction de confirmation et de participation aux expositions canines pour les chiens nés après le 1^{er} janvier 2020

Attention : Votre chien doit être identifié très lisiblement.

Vous devez présenter au juge confirmateur :

- sa carte de tatouage ou sa fiche d'identification
- son certificat de naissance
- le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli que nous vous adresserons quelques jours avant la séance de confirmation avec toutes les précisions nécessaires

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus, et entends me conformer au règlement de la séance de confirmation. J'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Fait à _____ le _____

Signature du propriétaire :

Renseignements : ACT 47 au 06 84 50 97 11